

l'immobilier dans la peau...
...et sur internet



Communiqué de Presse



Communiqué du 26 septembre 2013



Proprietes-privées.com lance le mandat HAPPY®

Nantes, le 26 septembre 2013.

Bien avant que le sujet redevienne d'actualité avec la Loi Duflot, Propriétés-Privées, l'Agence immobilière 100% internet, a fait de la satisfaction client son cheval de bataille. Preuve en est avec aujourd'hui le lancement du mandat HAPPY.

Pour répondre encore mieux aux attentes de ses clients et futurs clients, Propriétés-Privées a ainsi décidé de mettre en place le label de satisfaction : HAPPY / NOT HAPPY.

Sorte de contrat de confiance, ce label, a pour but d'apporter encore plus de liberté et de souplesse aux clients et ainsi établir un climat de sérénité entre le professionnel de l'immobilier et le particulier. Véritable innovation dans le métier, le mandat HAPPY va ainsi bouleverser les habitudes.

Quelles différences avec les autres mandats proposés par les professionnels de l'immobilier ?
Plus de souplesse et plus de liberté ! Cette nouvelle formule permet de libérer les propriétaires de certaines clauses trop contraignantes et pas toujours bien expliquées.

Pourquoi ce nouveau mandat ? A l'heure où les agents immobiliers sont mis sur la sellette, s'engager de façon forte et très concrète avec un client, est plus que jamais d'actualité... Propriétés-Privées a entendu la demande des clients et répond au mieux à leurs attentes.

l'immobilier dans la peau...
...et sur internet



Communiqué de Presse



Complément de l'offre Propriétés-Privées, le mandat HAPPY :

- peut avoir une durée de 3, 6 ou 9 mois maxi.
- être : exclusif, succès, intercab, sans exclu. Le choix se faisant sur le même document.
- permet une dénonciation sans préavis.
- être dénoncé par tous moyens : mail, fax, lettre simple ou avec accusé de réception.
- propose au minimum 1 rendez-vous programmé dès la signature du mandat

Preuve que ce mandat est déjà reconnu, la DGCCRF a salué et « a apprécié la préoccupation de Propriétés-Privées de proposer un mandat centré sur la satisfaction clients ».

Toutes les infos sur : <http://www.proprietes-privées.com/immobilier-par-internet/happy-la-satisfaction-client>

Contact :

Presse : Olivier Remy : 02 40 06 18 07 / o.remy@proprietes-privées.com

A propos de Propriétés-Privées :

- Dirigeant et fondateur : M. Sylvain CASTERS
- CA 2012 : 5 500 000 € HT (+ 55% par rapport à 2011)
- Date de création : 1er janvier 2006
- Siège social : 15 rue de l'Atlantique – 44115 Basse-Goulaine.
- Carte professionnelle : N° 1725 T et G (préf.44)
- Garantie Financière : 820 000 € par la caisse de garantie GALIAN
- **450 conseillers immobiliers présents sur toute la France**

www.proprietes-privées.com



Appel Gratuit depuis un fixe 0 805 13 00 17

